Vivre la ville!

Mercredi 27.03.19 | 52e année | No 10

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Christine Gaillard

Transfert modal ?

Mot barbare, expression technocrate, cet impératif de la politique de mobilité pourrait vous empêcher de poursuivre la lecture. Or, cette fin de semaine, beaucoup l'ont pratiqué de manière tout à fait naturelle : grâce au beau temps, on a vu plein de monde le long du lac à pied, à vélo, à trottinette, en patins… Tant de familles ont sorti leurs vélos des caves, les ont hissés au haut des escaliers, les ont dépoussiérés, ont ajusté les selles, retrouvé les casques et fait une balade de loisir.

Quel plaisir ! Et pourquoi ne pas le prolonger avec le trajet vers le boulot, le coiffeur ou la poste, maintenant que l'engin est en état de fonctionner ? Sur moins de cinq kilomètres, sans trop de montées, vous êtes plus rapides à vélo, vous ne vous embêtez pas avec des parcomètres et vous gagnez en satisfaction. Essayez simplement par beau temps. Testez aussi des parcours alternatifs à ceux que vous connaissez en voiture. A vélo, il y en a de plus directs, et quand une montée raide vous décourage – vous avez le droit de le pousser ! Vous remarquerez aussi que la pluie est assez rare aux heures de pointe et que votre sensation de liberté augmente.

Vous détestez la séquence « sortir le vélo de la cave et grimper les escaliers » ? En effet, il faudrait des emplacements sûrs juste devant la porte de l'immeuble. Les propriétaires et gérances peuvent inciter, eux aussi, au transfert modal. Et au centre-ville ? Nous projetons une station de vélos et des parkings supplémentaires pour la petite reine. Allez, faites-vous du bien !

Directrice de la Mobilité

A la place du Port, les jardiniers des Parcs et promenades ont planté des nuées de pensées (David Marchon- Atelier 333)

Neuchâtel se couvre de fleurs

Pensées, tulipes, jonquilles, myosotis : le printemps est à peine arrivé que Neuchâtel resplendit déjà de mille fleurs. C'est l'œuvre du Service des parcs et promenades, qui s'active depuis une semaine à embellir les rues, fontaines et jardins publics de la ville. Plusieurs milliers de fleurs seront plantées, en plus des bulbes mis en terre à l'automne.

Le fleurissement printanier se déroule en effet en deux temps. « Chaque année, après la Fête des Vendanges, nous enlevons les massifs d'été pour préparer ceux de l'automne. A cette occasion, nous mettons en terre des bulbes qui dormiront tout l'hiver avant de se montrer sous leurs plus beaux atours au printemps. L'année dernière, nous en avons planté quelque 20'000 », détaille Françoise Martinez, ingénieur agronome aux Parcs et promenades. L'autre moitié des fleurs est cultivée sous serre, à l'établissement horticole de la Ville situé à Cernier. « Elles sont plantées en ce moment, en l'espace d'une petite vingtaine de jours grâce au travail de nos équipes sur le terrain. Primevères, pensées, renoncules ou pâquerettes… peu à peu la ville reprend des couleurs ! »

La composition des massifs varie d'une année à l'autre. « Avec mon collègue des serres Luc Vincent, nous nous réunissons plusieurs fois par année pour déterminer le choix des plantes. Nous adaptons les massifs selon nos envies, en composant avec les couleurs et le volume des plantes, le catalogue de variétés disponibles et l'impact souhaité dans le paysage urbain », explique Françoise Martinez.

Un clin d'œil à la petite reine

Et ne soyez pas surpris si vous voyez un vélo se dresser au milieu des fleurs pour le massif de l'ancienne horloge, tout au bout du Jardin anglais. C'est un clin d'œil au prologue du Tour de Romandie, qui se tiendra le 30 avril prochain à Neuchâtel.

Dès le 6 avril, le marché s'étendra chaque samedi jusqu'à la rue du Seyon, laissant plus de place aux terrasses.

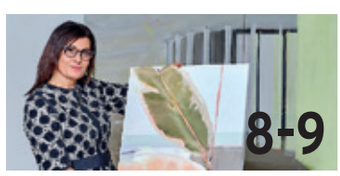

Neuchâtel, cité d'art ? Présentation des trois principales galeries d'art contemporain de la ville.

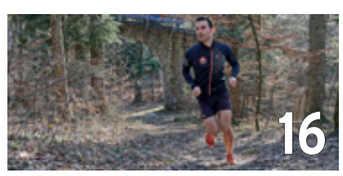

Samedi, trente coureurs aguerris s'affronteront lors d'une course extrême dans la forêt de Chaumont.

Publicité

swissmade

GINDRAUX Fenêtrier®

NEUCHÂTEL • LAUSANNE • GENÈVE

www.gindraux.ch

20 ans 1997-2017

CLIMAX ENERGIES SA

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- Installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout
- Entretien de brûleurs mazout et gaz
- Dépannages chauffages, optimisation et réglages
- Installation solaires thermiques et entretien
- Rinçages installations radiateurs et chauffage sol

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08 info@climax.ch www.climax.ch

Nettoyage de printemps

Nous prenons grand soin de vos duvets afin de les rendre dans un état de propreté parfaite et ce sans détergent chimique.

Exemple n° 1 **Lavage à l'eau**
Duvet caro ou cassette. 160x210 cm

Fr. 75.00 + frais de port

Exemple n°2 **Service complet d'épuration**
Inclu le nettoyage de tout le contenu, le passage à la vapeur, la désinfection, complément de 10% de matière neuve, ainsi qu'une nouvelle enveloppe, votre duvet sera presque Neuf !
Duvet caro, 160 x 210 cm

Fr. 250.00 + frais de port

La maison du dormir
Espace dédié au confort de vos nuits

Rue du Seyon 23 | 2000 Neuchâtel | 032 724 66 76
www.lamaisondudormir.ch | lamaisondudormir@net2000.ch

Bon
Fr. 20.00
pour lavage ou épuration
Valable jusqu'au 30 avril 2019

Collégiale

Pour qui sonnent les cloches ?

Ce mardi 2 avril, la colline du Château et une partie du centre-ville résonneront du son des cloches de la Collégiale de Neuchâtel, pour une journée d'essais techniques. Les cloches ? On se souvient qu'elles se sont tues depuis le mois d'avril dernier, pour de minutieux travaux de conservation-restauration. De nouveau pimpantes, les quatre de fonte seront ainsi prêtes à carillonner à toute volée pour le culte de Pâques le 21 avril.

Dans le cadre du grand chantier de restauration de la Collégiale, la réfection des cloches n'a pas été une mince affaire. La plus ancienne des quatre, située dans la tour sud, remonte à 1503 (photo), avec un «cou» orné d'un «ave Maria» en latin miraculeusement préservé de la furie iconoclaste. Avec ses voisines de 1785 et de 1823, elles ont été temporairement déposées pour restaurer les jougs et les ferrures, et remplacer les battants. Des travaux ont également été effectués sur la quatrième cloche datant de 1930 de la tour nord.

Du fait qu'il s'agit d'une intervention de conservation-restauration sur des objets de grande valeur patrimoniale qui restent en fonction, une réflexion a été menée en parallèle sur la musicalité des cloches par le biais d'une analyse Pro bell réalisée par des spécialistes de l'Université technique de Kempten en Allemagne. Ce n'est qu'à l'usage qu'on déterminera si la qualité sonore est améliorée. Autre innovation, la pose d'une centrale de commande permettra la programmation de la sonnerie. (eg)

L'une des cloches date du XVIe siècle. (Archives Stefano Iori)

Un vent de renouveau souffle sur la zone piétonne, qui s'apprête à célébrer son 40e anniversaire

L'extension du marché à la rue du Seyon donnera davantage d'espace aux terrasses sur la place des Halles. (Archives Stefano Iori)

Le marché s'étend au Seyon

Grâce à la suppression des bus dans la zone piétonne, le marché s'étendra à la rue du Seyon tous les samedis, à partir du 6 avril. La Ville de Neuchâtel et le groupement du marché ont travaillé de concert pour trouver une solution pour tous les acteurs concernés. Les établissements publics de la place des Halles verront quant à eux la surface de leur terrasse augmentée.

«Tant les maraîchers que la population sont très attachés au marché à la place des Halles. Plutôt que de le déplacer, nous avons préféré l'étendre jusqu'à la rue du Seyon dans une volonté de dynamiser l'ensemble du centre-ville», relève Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la sécurité. «Nous sommes à l'étroit à la place des Halles. L'extension du marché contribuera à fluidifier le passage des clients», indique Jean-Francis Beck, président du groupement du marché. Avec 39 emplacements occupés par des maraîchers, le marché a atteint sa capacité maximale à la place des Halles. «Les maraîchers se transmettent souvent leur emplacement de génération en génération. Faute d'espace, nous ne pouvons satisfaire les nouvelles demandes et la liste d'attente ne cesse de s'allonger», expose Vanessa Willener, responsable établissements publics et manifestations au Service communal de la sécurité.

Davantage d'espace pour les terrasses

Les stands colorés de fruits et légumes seront disposés non plus sur deux, mais une seule et même rangée au nord pour faciliter la circulation entre les étals. L'espace gagné sera redistribué en grande partie aux tenanciers des bars et cafés de la place, qui demandent depuis longtemps de pouvoir agrandir leur terrasse. «Les cinq grandes terrasses actuelles disposent chacune de 40m². Leur surface passera à 60m², soit une augmentation de 20m² chacune», explique Vanessa Willener. «Plusieurs maraîchers ont pu agrandir leur surface de vente en se déplaçant à la rue du Seyon. Nous avons aussi négocié pour rester jusqu'à 14h, soit une heure supplémentaire», renchérit Jean-Francis Beck.

Attirer un nouveau public

Avec l'extension du marché, le nombre d'emplacements passe de 39 à 50 au total. «Les maraîchers qui se déplacent à la rue du Seyon sont tous volontaires. Personne n'a été contraint de quitter la place des Halles», souligne Xavier Boedts, membre du groupement du marché, qui précise que les discussions avec les autorités communales ont été très saines et constructives. «Sept maraîchers ont accepté de se déplacer à la rue du Seyon, dont les stands feront la part belle aux produits du terroir», relate Vanessa Willener. «Les commerçants, aussi, sont invités à se réapproprier la rue et à sortir leurs devantures», insiste Violaine Blétry-de Montmollin. La disposition du marché reste inchangée les mardis et jeudis. L'extension à la rue du Seyon n'aura lieu que les samedis durant toute l'année. «La rue du Seyon est très visible et commerçante. L'extension permettra au marché de s'ouvrir à un nouveau public», relève Pierre-André Christinat du groupement du marché. (ak)

Seyon sans bus et zone véritablement piétonne

Depuis le début du mois de mars, les bus ne circulent plus par la rue du Seyon le samedi. La ligne 101 qui relie Marin à Corcelles-Cormondrèche dans les deux sens, contourne la zone piétonne entre l'Ecluse et la place Pury. Cette déviation implique le remplacement, le samedi uniquement, de l'arrêt Croix-du-Marché par celui de St-Honoré, dans les deux sens. Objectif de l'opération : dynamiser le centre-ville, et surtout, le rendre aux piétons. Créée en 1979, la zone piétonne célèbre bientôt son 40e anniversaire. «Ses accès feront l'objet d'un contrôle plus strict pour les véhicules privés et de livraison avec la volonté de rendre à la population une zone véritablement piétonne et permettre aux commercants de réinvestir les lieux pour redonner une reelle dynamique à l'économie locale. Sous réserve de l'aval du Conseil général, un système de bornes sera mis en place de manière à faire de la zone piétonne un espace convivial où il fait bon vivre tous les jours de l'année», souligne Violaine Blétry-de Montmollin.

Le Jardin botanique de Neuchâtel a dévoilé ce week-end sa nouvelle exposition

Kuru, l'art d'un monde en mutation

Dans une exposition à découvrir jusqu'à la mi-décembre, le Jardin botanique de Neuchâtel nous plonge dans le désert de Kalahari, au Botswana, à travers les œuvres d'un collectif d'artistes qui emploie depuis vingt ans pinceaux et crayons pour dépeindre leur relation à un environnement soumis à de profonds changements.

Loin d'une exposition classique de peintures et de gravures, «Kuru, l'art d'un monde en mutation» nous fait découvrir l'histoire des San de langue naro, ces bushmen du désert du Kalahari qui se sont fait déposséder de leurs terres au milieu du XXe siècle au profit de fermiers. Exclus, ils ont vu en quelques années leurs lieux de chasse et de cueillette se réduire et leurs conditions de vie se détériorer.

C'est dans ce contexte qu'est né en 1990 dans le village de D'kar le Kuru Art Project. «Le but était de procurer les moyens économiques et culturels à cette population dans un état de pauvreté extrême d'accéder à une nouvelle dignité et de pouvoir trouver une place dans un monde globalisé», explique la commissaire de l'exposition, l'anthropologue Leïla Baracchini. Les San se sont très vite appropriés la peinture à l'huile et la gravure comme de nouveaux moyens d'expression, initiant un art qui jouit depuis plus de vingt ans d'un succès international.

Blaise Mulhauser, Leïla Baracchini et Elodie Gaille dans l'exposition. (Bernard Python - Atelier 333)

Les plantes comme fil rouge

L'exposition présente une cinquantaine d'œuvres de 16 artistes, avec comme fil rouge les plantes. Les végétaux sont en effet omniprésents dans la culture san. «L'une des artistes, âgée de 80 ans, connaît plus de 200 plantes et leurs différents usages», explique Leïla Baracchini, qui travaille depuis plus de dix ans sur le Kuru Art Project. «Le désert du Kalahari possède une extraordinaire variété de plantes, dont certaines ont su s'adapter aux conditions extrêmement arides», abonde le directeur du jardin botanique Blaise Mulhauser, qui s'est rendu deux semaines sur place en compagnie d'Elodie Gaille, conservatrice en ethnobotanique, pour préparer l'exposition.

Au fil des salles, les visiteurs découvriront ainsi différentes plantes très importantes pour les Naro, dont le Morama, apprécié pour ses graines au goût de cacahuètes, ou la fameuse griffe du diable, une plante aux multiples propriétés médicinales dont l'industrie pharmaceutique s'est emparée dans les années soixante. Sa cueillette étant depuis contrôlée et soumise à autorisation, les Naro ne peuvent aujourd'hui plus s'en procurer. «Autrefois, j'en buvais tous les jours et j'étais en pleine santé. Maintenant, je prends des médicaments et je suis toute maigre», témoigne une artiste dans l'une des nombreuses interviews filmées qui agrémentent l'exposition.

La visite se clôt sur une note onirique avec le mythe de Quaqaua, une femme-tubercule qui se transforme en rocher à sa mort. Recréé à l'identique, cette pierre luit dans le noir, entouré de sept tableaux de toute beauté, invitant le visiteur à s'évader sous le formidable ciel étoilé du désert du Kalahari. (ab)

A voir jusqu'au 15 décembre dans la Villa du Jardin botanique, ouverte tous les jours de 10h à 18h jusqu'au 30 octobre, puis de 12h à 16h dès le 1er novembre au 15 décembre.

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes» jusqu'au 20.05; Mardi du Ruckers, concert par Charlotte Schneider, flûte à bec, Michèle Paillard, viole de gambe et Pierre-Laurent Haesler, clavecin, ma 02.04 à 12h15.

Galeries de l'histoire, Antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Exposition «Pôles, feu la glace» jusqu'au 18.08; «Atanarjuat, la légende de l'homme rapide» film de Zacharias Kunuk (2h47), je 28.03 à 18h30.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. *Exposition* «L'impermanence des choses»; Ciné-club des étudiants, «Se représenter les Inuits» je 04.04 à 20h15.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 12h à 16h. www.jbneuchatel.ch; Exposition «Kuru. L'art d'un monde en mutation» jusqu'au 15.12; «Déambulation impromptue» animation entre danse et chant improvisés, di 31.03 à 16h, annulation en cas de mauvais temps, vérification sur www.acoeurvoix.ch.

Café du Jardin: Expo «Jardin botanique en fête» photos de Blaise Mulhauser jusqu'au 02.06.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

- «Traces et empreintes» atelier 7 à 11 ans, me 03.04 et me 24.04 de 14h à 16h.
- «Les indiennes, impressions sur tissu» atelier dès 12 ans, ve 26.04 de 14h à 16h.
- «Mon jardin sous la pluie» atelier 4 à 6 ans, me 24.04 de 10h à 11h30.
- «Indiennes made in Neuchâtel» atelier 4 à 6 ans, je 25.04 de 14h à 15h30.

MHN

Atelier 7 à 10 ans

- «Magie polaire» me 10.04 de 15h30 à 17h.
- «Pompon ours et mini manchot» me 17.04 de 14h à 15h30.

Atelier 4 à 6 ans

- «Pingouin ou manchot?» ma 16.04 de 10h à 11h30.
- «Lièvre ou lapin?» me 17.04 de 10h à 12h.

MEN

- «La momie en bonne compagnie» atelier 7 à 10 ans, me 03.04 de 14h à 16h et ma 16.04 de 14h à 15h30.
- «Des plumes et des hommes» atelier 4 à 6 ans, me 17.04 de 14h à 15h30.

Jardin botanique

- «Explosion de nature» atelier 7 à 10 ans, me 10.04 de 14h à 15h30 et atelier 4 à 6 ans, me 27.03 et me 03.04 de 14h à 15h30.
- «A becs et à plumes» atelier 7 à 10 ans, me 15.04 de 9h30 à 11h30.
- «Les petites bêtes de l'étang» atelier 4 à 6 ans, lu 15.04 de 14h à 15h30.

Divers

Concerts de la Collégiale, (Collégiale), concert d'orgue par Yves Rechsteiner, professeur au Conservatoire Supérieur de Lyon, sur le thème «Bach, du violon à l'orgue», ve 29.03 à 18h30.

Conservatoire de musique (esp. Europe 21), concours suisse de musique pour la jeunesse «Entrada» du ve 29.03 au di 31.03. Détails sur www.sjmv.ch et www.cmne.ch.

Les Lundis des mots, «L'euskara ou les mystères de la langue basque» avec le linguiste Stéphane Borel à la Boutique du livre (Chavannes 4), lu 01.04 à 18h30. www.leslundisdesmots.ch.

L'actualité culturelle

Chansons polissonnes

Gainsbourg, Brigitte Bardot, Juliette Gréco, Joséphine Baker, Magali Noël, Patachou... En concert dimanche, la chanteuse neuchâteloise Lili Roche (photo Aida Agic Noël) nous fera rougir de plaisir en revisitant quelques perles du patrimoine de la chanson française aux textes délicieusement polissons, mais jamais vulgaires. Dont les fameuses «Nuits d'une demoiselle» de Colette Renard (1963).

Dimanche 31 mars à 15h au théâtre du Pommier. Réservations: 078 808 86 02 ou par mail à liliroche@vtx.ch

Du flamenco inspiré par Dürrenmatt

Le Centre Dürrenmatt accueille ce week-end «Los laberintos de Dürrenmatt» de la Compañia danZarte, une création flamenco-contemporaine associant danse, musique, chant et texte. Ou quand «La Ballade du Minotaure», un poème en prose illustré de Friedrich Dürrenmatt, rencontre les musiques d'Antonio Robledo, Luigi Boccherini, Jean-Sébastien Bach et Frank Martin. Proposé en collaboration avec le festival Hiver de Danses dans le cadre du finissage de l'exposition «Kokoschka-Dürrenmatt», le spectacle sera précédé de visites guidées.

Samedi 30 mars à 19h et dimanche 31 mars à 14h et à 17h au Centre Dürrenmatt Neuchâtel. Réservations obligatoires: info@danse-neuchatel.ch ou 079 643 95 32

Piero della Francesca

A l'invitation du Centre culturel italien de Neuchâtel, l'historienne de l'art Janine Viatte donnera une conférence sur «Le rayonnement de Piero della Francesca au 15e siècle dans les Marches et l'Emilie Romagne». Plusieurs œuvres de cet artiste majeur de la première Renaissance italienne seront présentées en détail.

Jeudi 4 avril à 19h30 à la salle du Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11

Deux messes pour un adieu

A la tête de la Société chorale depuis près de 25 ans, Gilbert Bezençon (photo Patrice Schreyer) dirigera une toute dernière fois l'ensemble dans un concert qui verra l'exécution de deux très belles messes qu'un siècle sépare: la Missa in

tempore belli de Joseph Haydn, composée alors que Vienne était menacée par les armées de la Révolution française, et la Messe en do de Josef Rheinberger. Pour compléter l'arc entre début et fin du style classique, l'Ensemble Symphonique Neuchâtel, qui accompagne les choristes, jouera entre les deux œuvres une courte symphonie de jeunesse de Mozart.

Dimanche 31 mars à 17h au Temple du Bas. Réservations via le Strapontin: 032 717 79 07 ou info@billetterie-dutheatredupassage.ch

En tournée en Suisse, le trio Mare Nostrum s'arrêtera la semaine prochaine à Neuchâtel

Trois grands noms du jazz

C'est l'évènement de ce début d'année à Neuchâtel: l'accordéoniste français Richard Galliano se produira en concert la semaine prochaine au Temple du Bas avec deux autres musiciens issus des hautes sphères du jazz: le trompettiste sarde Paolo Fresu et le pianiste suédois Jan Lundgren. De compositions originales en standards retravaillés, le trio dévoilera les ballades de son dernier album, «Mare Nostrum III».

Paolo Fresu, Michel Galliano et Jan Lundgren naviguent en trio au sein de Mare Nostrum. (ACT/Steven Haberland)

C'est en Suède qu'est né ce troisième opus. «Dès le début de leur collaboration, voici plus d'une décennie, Richard Galliano, Paolo Fresu et Jan Lundgren ont imaginé faire un album ensemble dans chacun de leurs trois pays d'origine», explique le producteur René Hess, installé depuis peu à Neuchâtel. Le premier sera réalisé en 2007 en Italie, mais il faudra attendre près de dix ans pour que ces musiciens habitués aux plus grandes scènes trouvent un créneau dans leur agenda pour enregistrer le deuxième en France.

Des fjords aux rives de la Méditerranée

On décèle la présence des fjords, mais aussi des rives méditerranéennes et des bords de Seine dans ce troisième album de Mare Nostrum, qui, comme les précédents, nous fait voyager sur les eaux calmes d'un jazz mélodique, transcendant les frontières entre les genres. Richard Galliano, Paolo Fresu et Jan Lundgren ont en effet signé chacun quatre compositions originales, aux racines profondément enfouies dans la culture de leur pays, et proposé chacun un morceau qui leur tenait à cœur. C'est ainsi que le trio revisite les thèmes de trois chansons douces-amères: «Les Moulins de mon cœur» du regretté Michel Legrand, «I 'te vurria vasa» d'Eduardo Di Capua et «The Gateway», une mélodie écrite par le grand Quincy Jones pour le film «Guet-apens».

En première partie, le pianiste Marc Perrenoud, en solo, nous démontrera que la Suisse romande compte décidément un nombre impressionnant de grands musiciens de jazz. (ab)

Jeudi 4 avril à 20 heures au Temple du Bas. Réservations en ligne sur www.ticketcorner.ch et auprès des points de vente affiliés (Manor, La Poste et Coop City)

Chronique culturelle

% % % % % %

On est plus fort ensemble, affirme la Banque cantonale. Le conseiller d'Etat et patron de la culture Alain Ribaux a repris ce slogan pour résumer la journée cantonale de la culture qui s'est tenue samedi à La Chaux-de-Fonds. Quelque 130 acteurs culturels y ont participé qui, de leur côté, ont réclamé que l'Etat consacre 1% de son budget annuel au soutien à la culture, un peu à l'image de ce que fait la Migros. Unanimement appréciée, cette journée a permis la rencontre et le dialogue. Et aussi la formulation de revendications comme celles de la toute nouvelle Fédération des acteurs culturels (FNAC) qui demande l'établissement de critères objectifs et transparents pour l'octroi des subventions. Ceux qui font la culture réclament également une retraite décente pour les anciens et un vrai statut professionnel, ne serait-ce que celui d'intermittent du spectacle. «Un médecin est apprécié parce qu'il sauve des vies. Mais nous aussi, on sauve des vies», s'est exclamée la comédienne Emilie Blaser. Alors, la journée de la culture deviendra-t-elle annuelle? Et pourquoi pas? Il y a bien celle de la forêt...

Patrice Neuenschwander

Publicité

Migros-Pour-cent-culturel-Jazz présente:
Mare Nostrum III
Richard Galliano
Paolo Fresu
Jan Lundgren
Marc Perrenoud
piano solo
Jeudi 4.4.19, Temple Du Bas Neuchâtel 20h00
LOCATION: www.ticketcorner.ch
Tous les points de vente Ticketcorner,
La Poste, Coop City, Manor
Tél. 0900 800 800 (CHF 1.19/min)
YAMAHA
allblues
MIGROS
pour-cent culturel
JAZZ

DANSE
EQUILIBRE
Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21
www.danse-equilibre.ch

XAMAX
FC THOUNE
DIMANCHE 31.03 / 16H
STADE DE LA MALADIÈRE
OUVERTURE DU VILLAGE À 14H
BILLETTERIE.XAMAX.CH
groupe e
BRIQ
BCN
swisscom
RAIFFEISEN
TISSOT
OCHSNER SPORT
erima
ARCINFO
RTN
canal alpha

La chronique « Passion verte »

Un reproche pour la petite grenouille !

Luc Vincent

Le printemps approche et avec lui l'arrivée de nouvelles floraisons. C'est l'occasion cette année de découvrir ou redécouvrir la renoncule des fleuristes plantée dans certains massifs en ville de Neuchâtel, par exemple le long du quai Ostervald et à la place Pury.

Comme les plantes sont aussi une affaire de mode, cette renoncule tombe parfois dans l'oubli quelque temps, pour mieux revenir colorer de rose, jaune, orange et rouge les floraisons printanières.

Mais partons à la découverte de cette plante qui nous vient du pays des mille et une nuits, car *Ranunculus asiaticus* pousse naturellement en Turquie, en Crète, à Rhodes, en Afrique du Nord, jusqu'en Iran, Irak et Jordanie. C'est une espèce protégée en Israël et en Palestine. Dans la Bible, on mentionne la renoncule comme une fleur des champs, en termes hébreu « nitzan ».

Au départ, notre *Ranunculus asiaticus* pousse dans la nature avec des fleurs simples. C'est avec le temps que l'homme a sélectionné par de patients croisements des fleurs doubles, qui de nos jours formes de véritables pompons de couleurs.

Au temps des croisades

Ranunculus asiaticus fait toujours sensation lorsqu'elle est plantée en massif. Cette renoncule aux magnifiques coloris très lumineux a été apportée en Europe au temps des dernières croisades, c'est bien plus tard que l'on a découvert que déjà sous le règne du sultan ottoman Mehmet IV on la cultivait dans toute l'Asie mineure. C'est, avec la tulipe, l'une des premières plantes cultivée pour le simple plaisir de la décoration.

Ranunculus asiaticus fait partie de l'importante famille des Renonculacées, qui comprend plus de 2'500 espèces, réparties dans toutes les parties du monde, mais une grande partie de ces espèces poussent surtout dans les régions tempérées de l'hémisphère nord.

Le nom *Ranunculus* est tiré d'un ancien nom latin qui veut dire « petite grenouille », car la plupart de ces plantes poussent dans des endroits humides.

On peut cultiver la renoncule des fleuristes par semis, cela prend un peu plus de temps et la germination est parfois capricieuse. Alors pour assurer une meilleure culture, on peut aussi la planter avec ce que les horticulteurs appellent des pattes ou des griffes. En effet *Ranunculus asiaticus* possède des racines tubéreuses pour assurer sa survie lors de sa période de repos pendant les grandes chaleurs de l'été. Ces racines tubéreuses ressemblent à celles du dahlia mais en miniature, car elles n'ont que 2 à 3 cm. Pour notre floraison printanière, on a pris soin de planter les griffes dans des pots au mois d'octobre.

Reproche ou ingratitude

Dans le langage des fleurs, lorsque l'on offre des renoncules à une dame, cela signifie « reproche », mais il faut faire attention de bien décoder le message, car si la fleur est blanche cela signifie « Pourquoi vous détournez-vous de moi », si elle est jaune « Vous êtes ingrate » et si elle est rouge « Vous méconnaissez mon amour ». Bonnes découvertes !

L. V.

La Police neuchâteloise communique ses statistiques 2018 de la criminalité

Recul continu des infractions au code pénal

La statistique policière de la criminalité 2018 est marquée dans le canton de Neuchâtel par une baisse continue du volume global des infractions au code pénal de 13%, d'une baisse de 14% des infractions au patrimoine et de 25% pour les vols par effraction, a communiqué ce début de semaine la Police neuchâteloise. Les infractions avec violence grave exercée sont stables avec 38 affaires (36 en 2017) et celles d'intensité moyenne en baisse de 14%. On ne dénombre aucun homicide en 2018 mais une augmentation des infractions liées à la cybercriminalité.

Les infractions contre le patrimoine représentent de loin la plus grande partie des infractions du code pénal enregistrées par la police (66% pour Neuchâtel et 67% en Suisse). Ces infractions sont en baisse de 13%. Cette baisse est encore plus marquée à La Chaux-de-Fonds (30%). Plus de la moitié des infractions contre le patrimoine sont des vols et on constate une baisse du total des vols en 2018.

Cybercriminalité en hausse

L'augmentation des escroqueries (57%) ; des accès indus à un système informatique (28%) ainsi que de l'utilisation frauduleuse d'un ordinateur (70%) sont révélatrices de l'évolution de la criminalité par internet. Elles se retrouvent surtout dans les domaines tels que les escroqueries à la marchandise via internet, les cyberescroqueries, la sextorsion, le phishing, le hacking, les « malware » et les « money Mules ».

La criminalité sur internet progresse (Pixabay)

Au chapitre des violences graves (homicides, lésions corporelles graves, viols et actes de brigandage selon l'art. 140 al. 4) Neuchâtel enregistre 38 infractions graves (36 en 2017). Aucun homicide n'est à relever pour 2018. Les actes d'ordre sexuel avec des enfants sont en hausse en 2018, soit 69 (48 en 2017).

Moins de cocaïne en ville

1'842 infractions contre la loi sur les stupéfiants ont été enregistrées (2068 en 2017). Les dénonciations sont en baisse dans ce domaine, ceci probablement dû au fait que la possession de produits cannabiques ne dépassant pas les 10 gr n'est plus punissable. « L'accent porté par nos services pour la lutte contre le trafic de cocaïne de rue, déployé par des ressortissants d'Afrique de l'Ouest, a fait diminuer leur présence et l'offre de cocaïne principalement en fin de semaine en ville de Neuchâtel », indique encore le communiqué.

Coup de projecteur sur les galeries d'art, établies en ville de Neuchâtel, qui soutiennent et mettent en valeur le travail de plusieurs dizaine d'artistes d'h

Trois galeries d'art neuchâteloises qui r

La ville de Neuchâtel regorge de galeries d'art en tous genres. Trois d'entre elles sont particulièrement actives, aussi bien sur sol neuchâtelois qu'en Suisse romande, et même à l'étranger. Portrait.

En cette fin de semaine, la galerie Ditesheim & Maffei représente Neuchâtel au Salon du dessin à Paris. La galerie C, elle aussi, a fait le déplacement dans la capitale française afin de participer à ce rendez-vous incontournable de l'art. La galerie C prolongera son séjour à Art Paris du 4 au 7 avril, avec une œuvre surprenante de Benoît Huot mettant en scène des animaux empaillés (photo). Pour les galeries neuchâteloises, ces foires internationales représentent des opportunités rêvées de présenter le travail de leurs artistes, mais aussi et surtout, de se tisser un réseau de précieux contacts. L'espace Nicolas Schilling et galerie, quant à lui, est également très ouvert à l'international. Il contribue à faire connaître dans la région neuchâteloise des artistes étrangers d'envergure internationale. Très différentes de par leur style, mais complémentaires, les trois galeries proposent plusieurs expositions assorties de nombreux événements tout au long de l'année.

(ak)

Benoît Huot, «Opus 1», 2017. Courtesy Galerie C

La plus multidisciplinaire : la galerie C

Passionné par les arts visuels, Christian Egger a ouvert la galerie C en 2011, après s'être longtemps consacré au théâtre et à la mise en scène. Indépendante, mais située dans les locaux attenants au Musée d'art et d'histoire, la galerie C expose des œuvres très variées. «Peinture, dessin, sculpture, vidéo, installations : j'ai toujours défendu le multi-médium. Les différentes formes d'art dialoguent entre elles et ont beaucoup à s'apporter», relève son directeur Christian Egger (photo). La galerie participe chaque année à quatre foires internationales, au printemps et à l'automne. «Ce type d'événements nous permet à la fois de toucher des clients européens, mais aussi d'échanger avec les professionnels suisses de la branche comme ceux du KunstMuseum de Bâle que nous n'aurions pas la possibilité de rencontrer en Suisse», relate Christian Egger. La galerie met sur pied six à sept expositions par an ainsi que des visites guidées, des activités annexes et hors murs. Les artistes soutenus par la galerie C sont chouchoutés. «Nous gérons les transports, les travaux, les relations publiques et toute la production», détaille Christian Egger. La galerie C s'allie par ailleurs avec Palais Galerie pour organiser l'anniversaire de l'art, qui sera célébrer cette année, en été.

Bernard Python - Atelier 333

La plus accessible : l'espace Nicolas Schilling et galerie

«Le vrai art, il est toujours là où on ne l'attend pas. Là où personne ne pense à lui ni ne prononce son nom». «Cette citation de Jean Dubuffet illustre à merveille l'état d'esprit de l'espace Nicolas Schilling et galerie», indique sa directrice Angela Schilling (photo). En effet, Nicolas Schilling soutient un grand nombre d'artistes, souvent depuis leurs débuts. «Nous recevons chaque année les jeunes diplômés de l'Académie de Meuron pour leur permettre d'exposer leurs travaux. Une première expérience pour les confronter aux réalités du monde du travail», indique Angela Schilling. Situé au faubourg de l'Hôpital 11, l'espace Schilling accorde une grande importance à la médiation culturelle. Chaque exposition est accompagnée d'une riche publication et d'activités grand public en collaboration avec des acteurs locaux. Dans le cadre de l'exposition en cours, consacrée à André Deloar, l'architecte neuchâtelois Pierre Studer et d'autres artistes partageront leurs propres expériences entre art et architecture. Samedi 30 mars à 16h. Entrée libre.

orizons divers

rayonnent par-delà les frontières

Bernard Python - Atelier 333

Galerie Ditesheim & Maffei fine art

La plus ancienne : la galerie Ditesheim & Maffei fine art

Créée en 1972, la galerie Ditesheim est la plus ancienne établie en ville de Neuchâtel. Sise à la rue du Château 8, elle soutient et expose des artistes contemporains provenant de Suisse, mais aussi de l'étranger. Spécialisée dans le domaine de l'estampe et du dessin, elle participe chaque année à des foires internationales, dont ArtBasel et ArtBrussels. Entré à la galerie en 2005, Patrick Maffei (à gauche) est devenu l'associé de François Ditesheim, fondateur de la galerie. « L'évolution de l'art, notamment avec l'arrivée des réseaux sociaux, a bouleversé notre rapport au public, qui se déplace moins dans les galeries. Nous devons aller à sa rencontre par le biais d'événements », relève Patrick Maffei. La galerie organise chaque année entre six et sept expositions, assorties de vernissages, d'accrochages, de publications, mais aussi d'activités hors murs. La prochaine exposition à découvrir dès le 7 avril sera consacrée aux sculptures et reliefs d'Yves Dana. « N'ayez pas peur de franchir le seuil de la galerie ! Nous prendrons volontiers le temps de répondre à vos questions », insiste Patrick Maffei.

Galerie Ditesheim & Maffei fine art

Mais aussi...

Artistes en vitrine

L'art contemporain est mis en valeur de mille et une manières à Neuchâtel. Il s'expose dans de nombreuses galeries établies sur le territoire communal : la Tour de Diesse, la Galerie YD, les galeries Marval, la Samhart Gallery, la galerie des Parcs, la galerie de l'Evole sans oublier la plus petite mais non moins importante Palais Galerie. Qu'ils soient animés par des équipes professionnelles ou qu'ils émanent de particuliers, ces lieux font état de la même passion pour la création artistique d'ici et d'ailleurs. Les galeries d'art proposent un programme riche et diversifié d'activités pour rendre l'art contemporain accessible au tout public. Allez donc y faire un tour !

Tribune politique

L'actualité de la Ville sous la loupe des

Christophe Schwarb
Groupe PLR

Un réaménagement qui a du sens !

Lors de sa dernière séance, le Conseil général a longuement débattu du projet de réaménagement du parking de la Chaumière et de la réaffectation du home Les Myosotis. Ce projet a l'avantage d'être totalement financé par l'actuel propriétaire du Home les Myosotis, lequel bénéficiera d'un droit de superficie qu'il paiera à la Ville. Comme à son habitude, une bonne partie de la gauche a combattu ce projet, allergique qu'elle est à tout partenariat public-privé. Pour cette gauche, seule la Ville doit engager les deniers publics même si elle n'en a pas les moyens et tant pis si cela se fait au détriment des contribuables.

« L'esplanade de la Chaumière - car il faut l'appeler ainsi dorénavant - disposera d'un jardin public et d'un espace de restauration ouvert au public. »

De son côté, le groupe PLR a soutenu la solution proposée et salue la volonté de la Ville de redynamiser cet espace.

En clair, en lieu et place d'un parking à ciel ouvert, le réaménagement propose la création de plusieurs appartements avec encadrement ainsi que d'une structure d'accueil de jour, cela en adéquation avec la planification médico-sociale du canton.

En parallèle et c'est tout l'intérêt du projet, l'esplanade de la Chaumière – car il faut l'appeler ainsi dorénavant – disposera d'un jardin public et d'un espace de restauration ouvert au public. Enfin, l'actuel home Les Myosotis retrouvera son statut d'avant, à savoir des appartements magnifiquement situés.

En bref, ce partenariat public-privé répond aux besoins de la population, spécialement celle de la rue des Parcs. La réalisation du projet se fera sous le contrôle de la Ville, par le biais de la commission d'urbanisme, pour garantir la qualité de l'aménagement. Les places de parcs actuelles seront enterrées pour permettre de réaménager un espace exceptionnel. Il est à noter que les arbres actuels se trouvant au nord de la parcelle seront maintenus. Les habitants de la rue des Parcs bénéficieront toujours de places de stationnement en sous-sol.

Au final, l'aménagement proposé apporte une véritable plus-value et les habitants du quartier mais également toute la population de la ville pourront se réapproprier une place magnifique et profiteront ainsi d'un nouvel espace de détente et jouiront d'une vue exceptionnelle.

« N'en déplaise à tous les grincheux, la collaboration publique-privée mise en place sera bénéfique à toute la population par la revitalisation de tout un quartier. »

N'en déplaise à tous les grincheux, la collaboration publique-privée mise en place sera bénéfique à toute la population par la revitalisation de tout un quartier.

C'est l'intérêt commun qui doit primer.

Jean Dessoulavy
Groupe Vert'libéral-PDC

Merci les jeunes !

L'adolescente suédoise de 15 ans, Greta Thunberg, a montré l'exemple en 2018 par son appel aux «grèves scolaires pour le climat» et pour avoir donné un discours à la conférence de Katowice de 2018 sur les changements climatiques de l'ONU. Depuis le début de l'année, la jeunesse de près d'une centaine de pays dans le monde, dont la Suisse, encouragée par sa démarche, lui a emboîté le pas et décidé de descendre dans la rue, pour témoigner de son inquiétude sur le futur de la planète.

La jeunesse de notre ville peut être fière de faire partie des villes suisses qui se mobilisent le plus. A Neuchâtel, en ce début d'année, trois marches citoyennes ont été organisées et une quatrième est déjà annoncée pour le samedi 6 avril prochain.

En nombre de participant-e-s, Neuchâtel se retrouve régulièrement parmi les villes dans lesquelles la jeunesse se mobilise le plus, après Genève, Lausanne, Bâle, Berne et Zurich. Lors de la dernière manifestation pour le climat du vendredi 15 mars, malgré un temps pluvieux et venteux, plus de 2'000 personnes se sont rassemblées pour marcher de l'université jusqu'à la place des Halles, qui est sur le point de devenir le nouveau lieu de forum citoyen du chef-lieu.

Accompagnant le constat dramatique dressé par la climatologue Martine Rebetez, de nombreux jeunes n'ont pas hésité à prendre le micro pour communiquer des messages témoignant leur «ras-le-bol», leur «colère», mais aussi leur «espoir». Espoir qu'enfin la société de seniors qui dirige le monde prenne conscience qu'au rythme de consommation actuel, notre planète va droit dans le mur. Espoir que la société civile fasse corps avec celle de l'économie pour que le développement des pôles du social, de l'économie et de l'environnement puisse enfin travailler ensemble.

Mais comment engager ce nouveau défi? Le Mahatma Gandhi eu cette parole célèbre qui devrait toutes et tous nous inspirer:

«Donner l'exemple n'est pas un moyen de changer le monde, en réalité, c'est le seul!».

Suivant ces propos, on serait tenté de déclarer que ce sera par la base que les changements de mentalités s'opéreront pour que notre monde prenne les décisions qui s'imposent afin de baisser de manière significative notre consommation d'énergie fossile.

Les dernières nouvelles de Berne semblent montrer la pertinence de ce constat. En effet, au plan national, le lobby des hydrocarbures est à l'heure actuelle trop puissant pour qu'on puisse espérer une impulsion significative donnée par la majorité politique actuelle. Les débats au Conseil national du 11 décembre 2018, concernant l'adoption d'une loi ambitieuse sur la consommation de CO^2, ont clairement montré la difficulté de la majorité en question, PLR-UDC, de prendre ses responsabilités. Ce mois-ci, cette même majorité a refusé de traiter pas moins de huit projets concernant le climat dans la session en cours.

D'où l'importance de montrer l'exemple localement à titre individuel, mais aussi collectif. L'adoption d'une résolution interpartis demandant de nouvelles mesures concrètes pourrait être adoptée prochainement par le Conseil général.

« La Ville de Neuchâtel a déjà entrepris plusieurs démarches importantes en faveur du climat. Les jeunes manifestants encouragent nos autorités à aller résolument plus loin. »

La Ville de Neuchâtel a déjà entrepris plusieurs démarches importantes en faveur du climat (soutien au solaire et au photovoltaïque, aux abonnements pour les transports publics, programme Nature en ville, domaines viticoles bio, etc.).

Les jeunes manifestants encouragent nos autorités à aller résolument plus loin.

groupes du Conseil général

Nando Luginbühl
Groupe socialiste

Neuchâtel à l'ère du partage !

Un article d'une édition récente de «Vivre la Ville» fait l'éloge de ces indépendants qui occupent à plusieurs des espaces de travail à Neuchâtel. Cette formule favorise le partage de réseaux, de connaissance, et des charges financières. Un pari gagnant compte tenu des loyers élevés et des contraintes liées à l'exploitation des surfaces commerciales du centre-ville par exemple. D'autres projets de ce type, comprenant également de la restauration, sont prévus en zone piétonne dans des espaces délaissés par des enseignes qui n'arrivent plus à survivre dans un monde en mutation.

Le partage derrière les vitrines ne s'arrête pas là. Un autre modèle est en train de naître : celui des coopératives d'alimentation durable. Système B, bio, à but non lucratif, s'est établi à la rue du Rocher. Un succès considérable. La liste d'attente de candidats coopérateurs s'allonge. Pour l'instant l'enseigne affiche complet. Le principe? Après paiement d'une part sociale, chaque foyer coopérateur bénéficie de l'offre, à savoir l'accès à des produits sains, bio, du coin. Moyennant aussi la participation à l'entreprise collective, par exemple quelques heures de travail effectuées chaque mois au magasin.

Le principe économique appliqué ici comporte de nombreux avantages : il place les «consomm'acteurs» quasi en ligne directe avec les producteurs. D'ailleurs des visites chez ceux de la région sont régulièrement organisées. La disparition d'intermédiaires (grossistes, détaillants) permet l'accès à des prix très souvent concurrentiels (comme au marché, quoi !) L'esprit du lieu mêle des coopérateurs venus d'horizons divers. Cela permet le tissage de liens nouveaux et l'accès à un réseau soucieux du bien commun et de la santé de la planète. D'autres coopératives de ce type pourraient voir le jour par exemple au centre-ville! Mais les loyers sont souvent inaccessibles pour ce type d'activité.

Ce concept, c'est un peu, l'aspect alimentaire en plus, la naissance d'un «troisième lieu», tel qu'on l'évoque souvent en parlant des bibliothèques. Des «tiers lieux» situés entre le boulot et la maison. Des espaces d'accès à la connaissance collective, où sociabiliser, où partager. Le développement de troisièmes lieux est infini. A Genève l'association La Manivelle a créé une bibliothèque d'objets. Cette structure permet le partage de choses diverses. En règle générale, on n'a pas besoin tous les jours d'une perceuse ou d'un four à raclette! Là on peut emprunter pour une semaine maximum. Pourraient se joindre à de telles structures des ateliers collectifs de réparation ou de création d'objets, comme les fameux fablab, tel que celui qui se trouve sur le plateau de la gare, dans les locaux de la HES-SO. A la clé, des gestes contre la production outrancière d'objets jetables, et un pied de nez au consumérisme, à l'obsolescence programmée.

> « Des « tiers lieux » situés entre le boulot et la maison. Des espaces d'accès à la connaissance collective, où sociabiliser, où partager. Le développement de troisièmes lieux est infini. »

D'autres endroits de ce genre pourraient voir le jour à travers les associations de quartier, ou alors directement dans des structures existantes, spécialisées dans la gestion du partage, comme la Bibliothèque publique et universitaire. Le démontre le succès rencontré par la venue du fablab-neuch au sein même de l'institution, dans le cadre de l'opération très réussie du premier «Samedi des Bibliothèques», qui s'est tenu le 16 mars dans l'ensemble des bibliothèques du canton – ainsi que la grainothèque qui a vu disparaître en quelques heures tous les sachets de graines proposés.

Bref les structures favorisant le partage dans notre cité sont nombreuses. Nous ne pouvons pas toutes les mentionner ici. Ce que peuvent faire les politiques aujourd'hui, au-delà de tout ce qui est déjà fait, c'est agir dans le même sens pour favoriser encore plus cette volonté et multiplier ces actes de partage qui profite à la proximité entre les habitantes et les habitants de notre ville, et à la qualité de vie en général.

Dimitri Paratte
Groupe PopVertSol

L'égalité, la transition écologique et la fiscalité

Les Suisse-sse-s voteront sur la RFFA, un nouveau cadeau aux multinationales aux frais de la justice sociale et écologique. Cette réforme repousserait la possibilité d'une transition écologique juste et de l'égalité matérielle entre femmes et hommes en vidant les caisses des collectivités publiques. Cet hiver a été le début d'une grande mobilisation sur la question climatique et environnementale avec des millions de personnes qui réclament la justice climatique. Le 14 juin 2019, les femmes seront en grève pour une égalité matérielle et véritable. Et pendant ce temps le Parlement fédéral et la droite planifient la famine budgétaire…

Les enjeux environnementaux et sociaux sont inséparables. Pour surmonter la crise écologique, il faut en finir avec le système économique actuel qui met les profits de quelques un-e-s avant l'intérêt du plus grand nombre. Les politiques des caisses vides, que RFFA provoquerait, ont des conséquences désastreuses pour les femmes qui bénéficient en première ligne du service public: Aussi bien au travail, où leurs conditions se dégradent, que dans la sphère privée, où elles assurent un travail gratuit, les femmes doivent combler la pénurie de prestations de l'Etat.

L'idéologie de la concurrence fiscale internationale et intercantonale est présentée en solution pour maintenir la Suisse comme paradis fiscal. La RFFA permettra de capter les bénéfices des multinationales qui rapatrient l'imposition de bénéfices vers la Suisse au détriment des Etats où elles exercent leurs activités. Cette piraterie internationalisée participe à la concentration des richesses dans les mains de quelques-uns et le mal-développement du Sud global. La Suisse est une place industrielle, culturelle et scientifique forte qui n'a pas besoin de vivre du parasitisme fiscal pour satisfaire les besoins de ses habitant-e-s!

> « La Suisse est une place industrielle, culturelle et scientifique forte qui n'a pas besoin de vivre du parasitisme fiscal pour satisfaire les besoins de ses habitant-e-s! »

La RFFA sera un véritable panier percé dans le calcul du bénéfice imposable des entreprises et provoquera une perte de revenu situé entre 2 et 4 milliards. A terme, ce seront à nouveau les personnes physiques qui seront ponctionnées pour faire face à l'hémorragie fiscale. Si nous voulons atteindre la neutralité des émissions de gaz à effet de serre et développer nos services publics, il faut du financement. Nous demandons notamment la rénovation et l'isolation thermique des bâtiments sans surcoûts pour les habitant-e-s ainsi que l'extension et la gratuité des transports publics.

Réduire le temps de travail, ralentir nos vies et rapprocher les gens plutôt qu'accentuer la concurrence fiscale, voilà pourquoi solidaritéS, les Verts, le Syndicat des services publics et le POP ont lancé le référendum.

La Ville officielle

Offre d'emploi

Afin de repourvoir le poste laissé vacant, la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement de la Ville de Neuchâtel met au concours, le poste de

Chef-fe des constructions à 100%

Mission: Sous la direction du chef de Service des bâtiments et du logement, vous serez en charge de piloter et de planifier les projets d'investissements et les projets de construction du Service. Vous garantirez la planification, la coordination, le suivi et le contrôle des prestations du Service. Vous participerez à différents organes de pilotage de projets inter-services ou inter-départementaux. Vous élaborerez et participerez à la gestion des comptes et des budgets du Service et vous animerez une équipe de spécialistes.

Délai de postulation: 8 avril 2019.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47.

Coopérative d'en face

Portes ouvertes au Vieux-Châtel

La coopérative d'en face du Vieux-Châtel, coopérative d'habitants soutenue par la Ville de Neuchâtel, ouvre ses portes le vendredi 5 avril de 15h à 19h. But de ces portes ouvertes: montrer à toute la population ce qu'est une coopérative d'habitants, faire visiter les appartements avant que les coopérateurs n'entrent en jouissance et mieux faire connaître ce type de coopérative ainsi que sa philosophie: un projet de vie participatif, visant la durabilité écologique et sociale, sans voiture privée, avec jardin collectif et salle commune.

Au programme: dès 15h, visite libre des appartements témoins. 17h15, partie officielle avec quelques mots de Gaëtan Milliard, président de La coopérative d'en face & Yves Froidevaux, président de la commission de construction; Gilbert Woern, architecte de 123architekten à Bienne; Christine Gaillard, conseillère communale, directrice du dicastère de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement; Laurent Kurth, conseiller d'Etat, chef du département des finances et de la santé; 18h00, Visite guidée des appartements témoins.

Un bâtiment de plus dédié à l'innovation

Nouveaux locaux pour Microcity

Le bâtiment sera «un lieu d'échange et de créativité.» (Photo: SP)

Microcity déménage. C'est à la rue de Pierre-à-Mazel 39, en face de la Maladière Centre et toujours dans le quartier de l'innovation, que le pôle d'innovation neuchâtelois prendra ses quartiers dès le 2 avril. «Un lieu d'échange et de créativité destiné aussi bien aux start-up, PME et grandes entreprises qu'aux partenaires et acteurs de l'innovation», annonce Microcity.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Geninasca, architecte à Neuchâtel (bureau GD architectes), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation des combles à la rue des Parcs 4, article 3379 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106644, pour le compte de Monsieur Jacques-André Borloz. Les plans peuvent être consultés du 29 mars au 29 avril 2019, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Françoise et François Thiébaud, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un jardin d'hiver non chauffé à la rue Saint-Nicolas 9, article 14022 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106794, pour le compte de Madame et Monsieur Thiébaud. Les plans peuvent être consultés du 29 mars au 29 avril 2019, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Création littéraire

Deux bourses mises au concours

Afin de marquer son soutien à la création littéraire, le canton de Neuchâtel met au concours deux «Bourses à l'écriture» dotées respectivement de 10'000 francs et 5'000 francs. La première bourse est destinée à un-e auteur-e confirmé-e alors que la seconde bourse, dotée d'un montant de 5000 francs pourra être attribuée à un ou une auteur-e émergent.

Pour prétendre à ces bourses, les personnes doivent être engagées dans un projet d'écriture et se prévaloir d'au moins une publication antérieure. L'auto-édition ou l'édition à compte d'auteur ne sera pas prise en compte. Cette bourse s'adresse prioritairement aux auteurs établis dans le canton de Neuchâtel et y exerçant leur activité depuis cinq ans. Les projets qui s'inscrivent dans les domaines suivants seront pris en considération: roman et autre type de récit, essai, poésie et théâtre. Les dossiers de candidature sont à adresser au service de la culture jusqu'au 7 juillet 2019 par le biais du site Internet www.ne.ch/culture

Valangin

«Névroses sexuelles» au vieux collège

La troupe de la Cave Perdue, fondée en 2005 par des diplômés de l'Ecole de théâtre du Centre culturel neuchâtelois, monte sur scène dès le 29 mars au vieux collège de Valangin pour évoquer «Les Névroses sexuelles de nos parents». Cette pièce de l'auteur suisse alémanique Lukas Bärfuss, mise en scène par Denis Perrinjaquet, raconte «une réalité sans filtre», indique la troupe, une pièce «rude, crue, organique».

L'histoire? Dora, une jeune fille depuis toujours abrutie par les médicaments destinés à dissimuler «sa fêlure aux étages supérieurs», cesse son traitement. Elle exerce alors cette liberté retrouvée avec une naïveté et un appétit que son entourage – parents, psychiatre, patron – ne parvient pas à accepter.

Du 29 mars au 14 avril, représentations le vendredi et samedi à 20h, dimanche à 17h. Réservations 079 718 94 29.

Musique pour la jeunesse

Epreuves régionales au Conservatoire

Le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) est un partenaire régulier du Concours suisse de musique pour la jeunesse. Ce concours est simplement LE concours pour les jeunes de notre pays qui consacrent l'essentiel de leur temps à leur passion. Le Conservatoire se réjouit donc d'accueillir les épreuves régionales «Entrada» du vendredi 29 au dimanche 31 mars au Conservatoire, site de Neuchâtel. La population est invitée à venir découvrir et encourager les jeunes talents de notre région, âgés de 8 à 22 ans. Les premiers prix seront qualifiés pour la finale nationale, du 16 au 19 mai prochain. Les auditions ont lieu toute la journée dès 9h30. Plus d'infos sur www.sjmw.ch

Midis de l'Europe

Joseph Deiss en conférence

Dans le cadre de ses «Midis de l'Europe», la Maison de l'Europe transjurassienne (MET) a invité l'ancien conseiller fédéral Joseph Deiss à présenter une conférence-causerie intitulée «Défis pour une Suisse moderne, pacifique et heureuse». Cet événement aura lieu le jeudi 4 avril dès 12h00 au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Temps, sciences et société

Conférence le 2 avril

Dans le cadre de ses conférences publiques «Temps, sciences et société», la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM) invite mardi 2 avril à 18h Martina Schiavon de l'Université de Lorraine. Sujet de la conférence: la relation entre patrimoine, sciences astronomiques et sociétés. Entrée libre, inscriptions: www.fsrm.ch/unine/schiavon.

Aventure

Christian Clot présente son film

L'explorateur neuchâtelois Christian Clot présentera son film «Adaptation, 4 x 30 jours au cœur des extrêmes, vendredi 29 mars à 20h au cinéma Apollo. Une dédicace de son livre est organisée le même jour chez Payot de 17h à 18h30.

La Ville officielle

Conseil général

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 1er avril 2019, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapport du Conseil communal

Rapport

19-201

Rapport d'information de la Commission financière au Conseil général relatif à la gouvernance des entités parapubliques (Gouvernance EPP).

Autres objets

18-308

Motion du groupe PopVertSol, par M. Dimitri Paratte et consorts, intitulée «Quelle politique universitaire et de formation professionnelle la Ville peut et doit avoir?».

18-617

Interpellation du groupe PLR, par Mme Raymonde Richter et consorts, intitulée «Le service des sports: en cure d'amaigrissement?».

18-405

Proposition du groupe Vert'libéraux/PDC, par M Mauro Moruzzi et consorts, portant sur la modification de l'article 30 du Règlement de police de la Commune de Neuchâtel.

18-309

Motion du groupe socialiste, par M. Morgan Paratte et consorts, intitulée «Etendre les «Marches exploratoires» à toute la population».

19-301

Motion du groupe socialiste, par M. Baptiste Hurni et consorts, intitulée «Neuchâtel en osmose avec son lac».

19-401

Proposition du groupe PLR, par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulée «Evaluer systématiquement l'impact sur l'environnement, les finances et le personnel».

19-302

Motion du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Propriétés vides ou sous-occupées en mains de la Ville: des mesures à prendre!».

19-601

Interpellation du groupe PLR, par M. Jérôme Bueche et consorts, intitulée «Neuchâtel doit être attractive pour tous les moyens de transport».

19-402 (dont la demande de traitement en priorité a été retirée)

Proposition du groupe PopVertSol, par Mme Jacqueline Oggier Dudan et consorts, intitulée «Arrêté visant à réduire de 5% par an, à compter de 2020 et jusqu'en 2035, le trafic motorisé sur le territoire communal en favorisant les déplacements à pied, à vélo et en transports publics».

19-602

Interpellation du groupe PLR, par M. Jules Aubert et consorts, intitulée «Pour une vie nocturne qui rassemble».

19-603

Interpellation du groupe PopVertSol, par M. Stéphane Studer et consorts, concernant l'abattage d'arbres au Jardin botanique.

19-604

Interpellation du groupe PopVertSol, par Mme Jacqueline Oggier Dudan et consorts, intitulée «La Ville soutient-elle toute activité sportive sans discernement?».

18-401 (Pour mémoire)

Proposition du groupe PopVertSol par Mme et M. Charlotte Opal, Nicolas de Pury et par Mme Cornelia Froidevaux-Wettstein, MM. Jules Aubert et Philippe Etienne, relative **à la «nouvelle forme d'exploitation des domaines de la Ville de Neuchâtel, viticoles ou agricoles, dont la Ville est propriétaire** ou qui d'une manière ou d'une autre dépendent de la Ville de Neuchâtel».

Renvoi à la Commission spéciale «Domaines agricoles et viticoles Bio» pour étude selon décision du Conseil général du 7 mai 2018.

18-402/18-403/18-404 (Pour mémoire)

Propositions par Mmes et MM. Amelie Blohm Gueissaz, Jonathan Gretillat, Christophe Schwarb, Sylvie Hofer-Carbonnier, Nicolas de Pury et Dimitri Paratte, portant sur la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel.

Selon décision du Bureau du Conseil général du 12 février 2019.

Neuchâtel, le 12 mars 2019

Echos

■ Jeudi 21 mars, Mme Christine Gaillard, directrice de l'urbanisme, a représenté les Autorités communales à l'occasion de la soirée de sélection des candidats au concours «Ma thèse en 180 secondes», à l'aula des Jeunes Rives de l'Université de Neuchâtel.

■ Samedi 23 mars, M. Fabio Bongiovanni, directeur des finances, accompagné de Mme Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de l'agglomération, ont représenté les Autorités communales à la 69e Frairie de printemps de la Compagnie des Vignolants du Vignoble Neuchâtelois au Château de Boudry.

■ Lundi 25 mars, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales au cocktail dînatoire organisé en l'honneur des exposants et acteurs horlogers neuchâtelois durant le Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie «Baselworld 2019» à Bâle.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Palmina et Giuseppe Moruzzi-Rodeschini, Marguerite et Emile Brodard-Reynaud à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage.

Tour de Romandie

Bénévoles toujours recherchés à Neuchâtel

Le Tour de Romandie vivra son prologue 2019 à Neuchâtel, le 30 avril prochain. Le comité d'organisation cherche encore des bénévoles. Envie de participer de l'intérieur à cet événement sportif majeur, de vivre une expérience unique, un moment sportif intense? Inscrivez-vous sur le site internet: https://benevole.tdr-ne.ch/. Le comité d'organisation vous remercie d'avance de votre engagement.

Conseil général (suite)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Christine Gaillard

Le chancelier, Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Semaine du 27 mars au 2 avril 2019

Trois sorties cinéma

Dumbo

Propriétaire d'un chapiteau en difficulté, Max Medici recrute un ancien artiste pour s'occuper d'un éléphanteau aux oreilles disproportionnées, devenu en quelques temps la risée du public. Mais quand les enfants de l'ex-artiste découvrent que l'animal peut voler, un entrepreneur malintentionné et une acrobate aérienne entrent en jeu pour faire du jeune pachyderme une véritable star. | **Arcades**

Boy erased

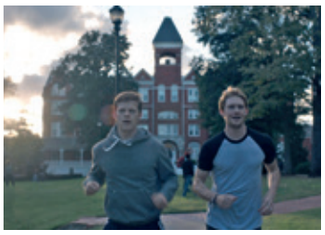

L'histoire vraie du coming out de Jared Eamons, le fils d'un pasteur baptiste dans une petite commune rurale des États-Unis où son orientation sexuelle est brutalement dévoilée à ses parents à l'âge de 19 ans. Craignant le rejet de sa famille, de ses amis et de sa communauté religieuse, Jared est poussé à entreprendre une thérapie de conversion (aussi appelée thérapie réparatrice ou thérapie de réorientation sexuelle). Il y entre en conflit avec le thérapeute principal, découvrant et revendiquant progressivement sa réelle identité. | **Apollo**

Gentelmen cambrioleurs

Célèbre voleur dans sa jeunesse, Brian Reader, veuf âgée de 77 ans, réunit une bande de criminels marginaux sexagénaires pour fomenter un cambriolage sans précédent dans une salle des coffres les plus luxueuses. Se faisant passer pour des réparateurs, ils parviennent au bout de deux jours à quitter l'établissement avec un butin de plus de 200 millions de livres en bijoux et espèces. Au fil des révélations, l'enquête captive le monde entier et attire la sympathie du public et des médias. | **Rex**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig
Illustration : Atelier 333
Secrétariat : Nathalie Ménétrey
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Geneviève Stauffer
Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité : N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence : tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20 ; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans) : *bibliothèque,* ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque,* ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô : Ouverture au public : Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture : lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél. 032 717 70 70**. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes des samedi 30 et dimanche 31 mars

Collégiale, di 31.03, 10h, culte avec sainte cène, Terre Nouvelle.

Temple du Bas, je 28.03, 10h, méditation, salle du refuge.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, ve 29.03, 17h et sa 30.03, 11h, sacrement du pardon; di 31.03, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 30.03, 17h, messe ; di 31.03, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 30.03, 18h30, messe ; di 31.03, 17h, messe en latin.

Mission portugaise : horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise.

Chapelle de la Providence, les 2e, 3e, 4e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais ; les 1er et 3e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 31.03, 10h, célébration, 4e di de carême ; me 03.04, 19h, prière œcuménique.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 31.03, célébration à La Chaux-de-Fonds ; me 03.04, prière œcuménique à La Chaux-de-Fonds.

Publicité

LA CAVE PERDUE
LES NÉVROSES SEXUELLES DE NOS PARENTS
Texte de Lukas Bärfuss
Mise en scène de Denis Perrinjaquet
DU 29 MARS AU 14 AVRIL 2019
AU VIEUX COLLÈGE DE VALANGIN
VENDREDI, SAMEDI 20H, DIMANCHE 17H
RÉSERVATIONS +41 79 718 94 29
LOTERIE ROMANDE

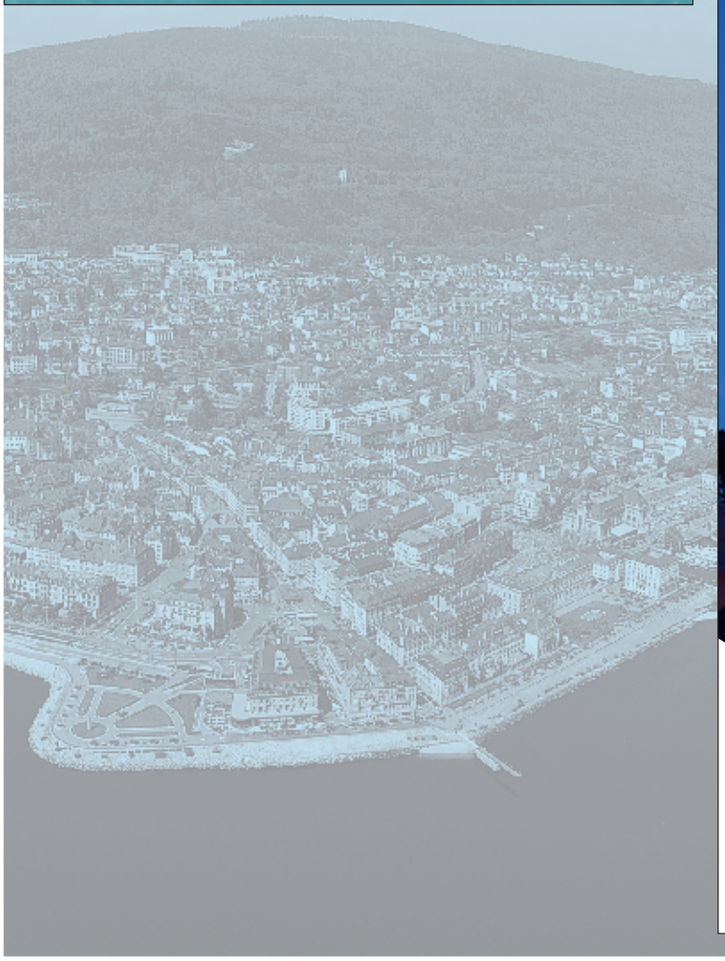

LES CHARBONNIERS SONT DE RETOUR !
Place du Gibet à Lignières
VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 AVRIL 2019 DÈS 11H
Fondues et planchettes seront servies NON-STOP
Le bar sera ouvert dès 21h
Rotary Neuchâtel - Vieille-Thielle
Les membres du Rotary Club se mobilisent en organisant une grande manifestation pour soutenir le Groupe Plein Ciel Neuchâtel, (membre de la Société suisse de la sclérose en plaque) et pour financer l'aménagement de la place de pique-nique du Gibet à Lignières.
Pour plus d'informations www.neuchatel-vieille-thielle.rotary1990.ch
Parcage organisé

Une course infernale aura lieu ce samedi 30 mars suivant de près le tracé du funiculaire de Chaumont

Qui sera le dernier survivant ?

Passionné de trail, le Neuchâtelois Christophe Nonorgue lance la première édition de la course la plus impitoyable du canton, «Le dernier Survivant». Le concept est simple et cruel: trente coureurs aguerris triés sur le volet s'élancent au lever du soleil sur une boucle de 3,25km, avec 375m de dénivellation positive, à parcourir en moins de 30 minutes. Ceux qui n'y parviennent pas sont éliminés. Les autres repartent pour une nouvelle boucle et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il n'est reste plus qu'un.

Boucler 24 tours en 12h pour un total de 78km et 9000m de dénivellation positive: telle se présente la course infernale de Christophe Nonorgue. (David Marchon - Atelier 333)

«Cela fait de nombreuses années que l'idée d'organiser cette course trottait dans ma tête», confie Christophe Nonorgue. Depuis 2011, le coureur neuchâtelois s'est forgé une solide expérience en ultra-trail, des courses de montagne sur longue distance, variant entre 50 et 360km d'une traite. La grande particularité de la course «Le dernier Survivant» réside dans son rythme imposé. Une contrainte de taille qui obligera le peloton à rester groupé tout au long de la course. «L'itinéraire comporte des passages difficiles dont un pierrier relativement en pente. Pour la sécurité et le confort des coureurs, le nombre de participants est limité à trente», précise Christophe Nonorgue.

Coureurs triés sur le volet

Ils seront trente, dont cinq femmes, à en découdre. Trente à tenter de repousser leurs limites dans la forêt de Chaumont. «La course sera plus dure pour les bons coureurs. Paradoxalement, plus les concurrents seront préparés physiquement, plus ils en baveront», relève Christophe Nonorgue. Après cinq tours, je pense que l'on aura perdu une bonne partie de l'effectif. C'est à ce moment-là que les survivants vont vraiment souffrir et que le public risque de se faire plus rare laissant les coureurs face à eux-mêmes. Nous n'aurons peut-être pas de finisher cette année, mais je pense qu'une poignée de concurrents ont la capacité de tenir douze tours, soit pendant 6h d'affilée (voir encadré). Dans un défi où les concurrents sont confrontés à leurs propres limites, la présence de supporters peut les encourager. Un groupe de musiciens se situera d'ailleurs au sommet du tracé pour motiver les troupes.

> «Pour la sécurité et le confort des coureurs, le nombre de participants est limité à trente.»

Les participant-e-s ont été sélectionné-e-s sur la base de critères précis. Dix places ont été attribuées aux coureurs, hommes et femmes, possédant la meilleure cote selon le classement de référence Itra. Les cinq premiers inscrits ont aussi décroché leur place. Dix places ont fait l'objet d'un tirage au sort. Les cinq dernières places sont librement attribuées par l'organisateur. Dès la 2e édition, un nouveau critère interviendra: les gagnants hommes et femmes des éditions précédentes.

Réglés comme un métronome

Christophe Nonorgue, qui connaît l'itinéraire mieux que personne, donnera l'allure durant la première boucle. «Certains coureurs découvriront le parcours le jour même, c'est pourquoi il est important de leur donner des repères pour qu'ils puissent trouver le bon rythme», ajoute l'organisateur. Les temps de passages conseillés seront affichés dans cinq endroits pour aider les coureurs à gérer leur temps. Ils s'adressent en particulier aux bons grimpeurs et sont censés permettre une descente prudente. Quant aux bons descendeurs, une montée en 18 minutes leur permettra même de s'accorder un temps de ravitaillement avant la boucle suivante. «La même musique sera diffusée toutes les 28 minutes pour signaler aux concurrents que le temps est bientôt écoulé», renchérit sa femme Isabelle Nonorgue, qui se chargera de la zone de départ-arrivée, où une cantine sera aménagée. Pour mettre sur pied sa course infernale, Christophe Nonorgue a presque tout fait seul avec l'aide de sa femme, du parrain de son fils, avec qui il a participé à de nombreux ultra-trails, et de Jérémy Demoingeot, un lycéen qui réalise son travail de maturité sur cet événement.

Inscription à prix libre

Pour la finance d'inscription, les participants sont invités à verser le montant de leur choix correspondant à leur degré de satisfaction. Dans le cas où la générosité des coureurs engendre un bénéfice, le surplus sera reversé en faveur d'une œuvre caritative. Pour une première édition, la manifestation table sur un budget de 4'000 francs. «Nous n'avons quelques sponsors, mais surtout, plusieurs entreprises nous ont fourni des prestations en nature comme le prêt d'une génératrice. Nous essayons de rester en dehors des logiques de marketing», expose Christophe Nonorgue. Il ne reste plus qu'à espérer que la météo soit de la partie! Le départ sera donné par tous les temps samedi 30 mars à 6h30 à l'intersection du chemin de la Châtelaine et du funiculaire, dans les hauteurs du quartier de La Coudre. (ak)

Le défi est-il humainement possible ?

Le dernier survivant sera le vainqueur de l'épreuve. S'il le souhaite, il peut tenter de finir la course, c'est-à-dire de tenir jusqu'au coucher du soleil pour totaliser 24 tours en 12h, soit 78km et 9000m de dénivellation positive. «L'objectif est physiquement atteignable», estime Christophe Nonorgue. Et de préciser: «seuls quelques coureurs de très haut niveau sont capables de terminer la course». «Le dernier Survivant» pourrait devenir la course que personne ne finit et ainsi attiser la curiosité de coureurs de renom. Un montant spécial de 300 francs sera versé chaque année dans une cagnotte. Les éventuels «finishers» gagneront le montant total de la cagnotte. Si personne ne termine la course, le montant sera remis en jeu pour la prochaine édition.